

# Euro : Sarkozy veut rassurer la France du « non »

Paris doit toutefois renoncer à sa souveraineté budgétaire pour que Berlin envisage une intervention directe de la BCE

Sauver l'euro tout en réconciliant la France du oui et du non, les gaullistes et les centristes. Une nouvelle fois, comme en 2007, pour espérer remporter l'élection présidentielle. Au petit-déjeuner de la majorité, mardi 15 novembre, Nicolas Sarkozy a indiqué qu'il exposerait prochainement sa vision sur l'Europe. La date n'est pas encore arrêtée. Un de ses amis fédéralistes lui a soufflé l'idée du 11 décembre, pour le vingtième anniversaire du sommet de Maastricht, qui lança l'euro et divisa la France.

Ce choix serait opportun en cas d'accord franco-allemand pour stabiliser l'euro. M. Sarkozy espère que François Hollande va se retrouver otage des divisions à gauche sur l'Europe. « Il y a aussi des contradictions à droite, mais le président va les sublimer », confie Patrick Buisson, conseiller du président venu de la droite maurassienne.

M. Sarkozy s'est inquiété de la « une » du *Parisien* du 6 novembre sur « la tentation souverainiste », lors de la candidature de Jean-Pierre Chevènement. « Nous devons aussi parler à la France du non », renchérit un ministre. « Le président a testé ses idées sur nous, en évoquant une Europe confédérale élargie jusqu'à 35 membres et une zone euro plus intégrée, sur un mode intergouvernemental », raconte un participant du petit-déjeuner.

M. Sarkozy s'est gardé d'aborder les conséquences de cette vision sur la Turquie : pourquoi lui refuser d'adhérer à une UE moins intégrée ? « Je ne vois pas François Hollande faire de la Turquie un élément de différenciation », évacue un diplomate de haut rang.



Nicolas Sarkozy avec le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, à Bruxelles le 23 octobre. ERIC FEFERBERG/AFP

Pour l'heure, le chef de l'Etat cherche à parer à l'urgence, alors que tous les pays de la zone euro, à l'exception de l'Allemagne, sont attaqués. Il a téléphoné mercredi à M<sup>me</sup> Merkel, mais les négociations piétinent. M. Sarkozy a expliqué mardi que l'euro ne survivrait pas si la Banque centrale européenne

(BCE) ne prenait pas les choses en main : pour contrer les marchés, il faut que les spéculateurs aient en face d'eux les moyens illimités de la BCE. Mais les Allemands s'y refusent. « Toutes les autres solutions se heurtent à des problèmes techniques majeurs. Il est parfois plus facile de s'attaquer à un tabou poli-

tique », poursuit ce diplomate français.

M<sup>me</sup> Merkel a indiqué ce mercredi que l'Allemagne était « prête à abandonner un petit peu de souveraineté nationale » pour défendre l'euro. En échange, les Français reconnaissent qu'ils doivent céder sur un autre tabou : accepter un

vrai contrôle budgétaire. « Il faudra en échange un sacrifice politique majeur du côté français », indique un proche de M. Sarkozy.

On n'est plus en 2003, lorsque le premier ministre Jean-Pierre Raffarin fustigeait « tel ou tel bureau à Bruxelles ». Il n'empêche, les réflexes déniaient toute légitimité à la Commission européenne subsistent. François Fillon a téléphoné, furieux, dès jeudi 10 novembre au président de la Commission José Manuel Barroso : le commissaire aux affaires économiques et monétaires Olli Rehn prévoyait une croissance de 0,6% pour la France en 2012, et non pas 1%, et exigeait pour 2013 des mesures de rigueur « supplémentaires ». « François Fillon lui a dit qu'on ne pouvait pas faire com-

me s'il n'y avait pas le plan du 7 novembre », explique Matignon, qui ajoute : « bien malin qui peut prévoir la croissance de 2013 ».

Pendant un an, lors de la réforme du pacte de stabilité achevée en septembre, les Français ont cherché à éviter l'automatisme des sanctions contre les pays dont les finances dérivent sans franchir le seuil de 3% du PIB. Ils ont fini par lâcher du lest. Lors du conseil européen du 26 octobre, M. Sarkozy a soutenu une petite révolution : la Commission pourra exiger d'amender, avant leur adoption ou pendant

M. Sarkozy a évoqué devant la majorité une Europe confédérale élargie à 35 membres et une zone euro plus intégrée

leur exécution, les budgets nationaux. Il a fait un geste envers les pays orthodoxes comme les Pays-Bas, qui demandent un super-commissaire aux affaires budgétaires

Cette refonte du système pose des questions démocratiques, après l'arrivée de gouvernements d'experts en Grèce et en Italie. « Les gestions de crise doivent être validées par les peuples, pas par les "sachants" et les experts. Cette crise pose le problème profond d'une crise des démocraties et les candidats à la présidentielle vont devoir apporter des réponses », estime M. Buisson.

Côté européen, le président a confié à Pierre de Boissieu, ancien secrétaire général du conseil à Bruxelles, le soin de réfléchir à l'approfondissement de la zone euro, et à ses liens avec l'UE à 27 et ses institutions. Pierre Sellal, secrétaire général du quai d'Orsay et Fabien Reynaud, conseiller de l'Elysée y travaillent aussi. L'objectif est de mieux légitimer les décisions du conseil de la zone euro. ■

ARNAUD LEPARMENTIER  
ET PHILIPPE RICARD  
(À BRUXELLES)

## La crise accélère le débat sur la construction politique de l'UE

LES DÉMOCRATIES, en Europe, plient-elles face à la dictature des marchés ? Cette thèse, étayée par le remplacement en Italie de Silvio Berlusconi par Mario Monti et en Grèce de Georges Papandréou par Lucas Papadémou, deux profils de technocrates censés, suivant la formule consacrée, rassurer les marchés, a ses adeptes. *Le Monde* a interrogé sur cette question plusieurs députés européens actuels ou anciens, de droite comme de gauche, qui font autorité sur les questions européennes. Il en ressort surtout l'idée d'une insuffisance de la construction politique de l'Europe.

« La dictature des marchés, c'est une plaisanterie », estime Alain Lamassoure (UMP-PPE). Pour l'ancien ministre des affaires européennes (mars 1993-mai 1995), « il s'agit d'une quinzaine de pays surendettés arrivés à un tel degré de dérive qu'ils doivent prendre des mesures ».

« Les bêtises sur la dictature des marchés, ça commence à bien faire », estime aussi Jean-Louis Bourlanges, président de la Fondation du centre. « La vérité est qu'il n'y a toujours pas d'instance politique adaptée à l'économie, qui est transnationale, et qu'il y a donc un vide. Ceux qui protestent contre les mar-

chés feraient mieux de dénoncer les systèmes nationaux », juge-t-il. « Les compétences politiques relèvent de l'intergouvernemental, avec des décisions prises à l'unanimité. C'est un modèle souverainiste. Les souverainistes s'étonnent que les gros Etats tordent le cou aux petits : mais c'est vendu avec ! », poursuit M. Bourlanges.

Pour la gauche, c'est l'absence de volonté politique qui est à l'origine de la crise. Pour Elisabeth Guigou (PS), prédécesseur de M. Lamassoure au ministère des affaires européennes (octobre 1990-mars 1993), « face aux marchés, les politiques sont faibles car ils n'ont pas respecté les règles sur les déficits et la dette, et, dans la crise, ont toujours décidé trop peu et trop tard. Il faut à la fois que les politiques rétablissent la confiance des investisseurs et adoptent des mesures draconiennes sur la spéculation, notamment sur certains produits dérivés et sur les paradis fiscaux ».

Selon le député européen Henri Weber (PS-PSE), la crise sanctionne en réalité une idéologie dominante. « Au cours des trente dernières années, on a dérégulé, déréglé, organisé sciemment le retrait de l'Etat de l'activité économique. On a affaibli la politique. Il

ne faut pas s'étonner de la puissance des marchés », juge-t-il.

Pervenche Berès (PS-PSE) fait un diagnostic sombre. « Après avoir accepté une financiarisation excessive de l'économie, nous sommes en train d'aboutir à la financiarisation du politique », estime-t-elle. Pour elle, l'Europe souffre d'un déficit de vision, réduite à une approche « technocratique ».

Tous s'accordent pour constater qu'il faut répondre aux craintes des peuples européens sur leur souveraineté

« Lorsqu'Angela Merkel souhaite que l'on puisse renvoyer devant la Cour de justice les Etats qui ne respectent pas les normes concernant les déficits, c'est un déni de la politique et de la démocratie. Vous laissez des juges arbitrer de votre bonne conduite », dénonce-t-elle.

Pour Pascal Canfin, député Europe Ecologie-Les Verts, « il n'y a aucun contre-pouvoir dans les salles de marché ». « Les marchés laissent penser qu'il n'y a qu'une seule politique possible : l'austérité

généralisée. Ils sont engagés dans un rapport de forces avec les Etats membres pour leur imposer leurs plans », estime le député européen. A l'origine de cet état de fait, il y a cependant, pour lui aussi, les politiques. « Ce sont eux qui ont donné aux marchés ce pouvoir exorbitant qu'ils exercent aujourd'hui », estime-t-il.

Tous s'accordent pour constater qu'il faut répondre aux craintes des peuples européens sur leur souveraineté. « En France, il n'y a eu aucune consultation avant que les décisions ne soient prises par Nicolas Sarkozy et Angela Merkel, à l'inverse de ce qui s'est passé en Allemagne. Cela doit changer », estime M<sup>me</sup> Guigou.

M. Lamassoure et M. Bourlanges souhaitent la création d'une instance représentative des Parlements nationaux. « Il faut créer une assemblée de la zone euro, à côté du Parlement européen, composée des représentants des commissions des finances des différents Parlements de la zone euro », détaille M. Bourlanges. Qui veut rester confiant quant à la construction européenne : « C'est une Europe souffrante, mais nécessaire ». ■

PIERRE JAKEL-TRUER,  
AVEC SYLVIA ZAPPI

## Dans l'opinion, une attitude ambiguë à l'égard de l'Europe

LA CRISE a-t-elle modifié la perception de l'Europe par les Français ? Oui, répondent les spécialistes de l'opinion, car elle a repesé la construction européenne comme une question essentielle.

Mais les sentiments restent en la matière d'une complexité qui interdit de trancher nettement deux idées contradictoires : l'Europe peut à la fois apparaître comme une protection et comme une menace.

« Les deux idées cohabitent au sein des mêmes individus », consta-

te le politologue Roland Cayrol. Pour lui, « la majorité des électeurs veulent plus d'Europe et s'en méfient à la fois. L'idée s'est installée que sur les questions fondamentales, le seul échelon réellement efficace de décision est européen, et en même temps, il y a aussi l'idée qu'une harmonisation pèserait sur notre système social, considéré comme plus avancé que les autres ».

Selon M. Cayrol, « depuis le début de la crise, en 2008, l'opinion semble plus prête à abandon-

ner une part de souveraineté ».

Jérôme Fourquet, directeur adjoint du département opinion public à l'IFOP, fait lui aussi le constat d'une opinion contradictoire. « Cela dépend de la question posée, constate-t-il. Les Français refusent de payer pour les Grecs, tout en considérant qu'il serait très dangereux de ne pas les aider ».

Sur la question d'une plus grande intégration européenne, « l'électorat se divise en deux », note M. Fourquet, qui observe cependant que « la part des gens hostiles

semble augmenter légèrement ». « Le clivage est plus social, avec les catégories supérieures plus favorables à l'intégration, que politique, même si la droite est plus acquise à cette idée que l'électorat du PS, divisé en deux », précise-t-il.

Enfin, constate Jérôme Sainte-Marie, directeur général adjoint de CSA, « l'idée d'une Europe à la carte, avec seulement les Etats les plus solides, fonctionne dans l'opinion, avec un fort taux d'approbation ». ■

P. J.-T.

**CONCOURS ADVANCE**

**3 ÉCOLES D'INGÉNIEURS**

**ESME** **IPSA** **EPITA**

**TOUS LES GRANDS DOMAINES DE DEMAIN**

880 PLACES POUR LES TERMINALES S ET STI

**6 CAMPUS AU CHOIX**

**1 CONCOURS INTÉGRÉ À LA PROCÉDURE APB**

**CONCOURS ADVANCE**  
28, rue des Francs Bourgeois  
75003 Paris  
Tel : 01 44 08 00 46  
contact@concours-advance.fr

www.concours-advance.fr

Établissements d'enseignement supérieur privés. Ces écoles sont membres de **IONIS**

# Crise et contraintes réglementaires forcent les banques à un recentrage

BNP Paribas va supprimer 1 400 emplois dans son activité de banque d'investissement

C'est un plan pour rassurer les marchés financiers et les agences de notation, mais il n'est même pas sûr que ceux-ci s'en contentent. Mercredi 16 novembre, l'humeur est maussade dans les rangs des organisations syndicales de BNP Paribas, première banque de la zone euro, avec 199 300 salariés.

Les élus du comité central d'entreprise viennent d'être informés que 1 400 emplois vont être supprimés dans les activités de banque d'investissement, dont 373 en France. La direction a beau garantir que le réseau ne sera pas touché et qu'« aucun départ ne sera contraint » – chaque salarié concerné se verra proposer un reclassement ou une aide au départ – l'annonce suscite l'inquiétude.

C'est anxiogène pour les salariés et les clients. On nous dit que tout va bien mais on supprime des emplois!, déclare Fabrice Hallais,

secrétaire général de l'UGICT-CGT. Qu'y comprendre? Il ne faudrait pas produire l'effet inverse de celui escompté! Les dirigeants de BNP Paribas estiment pourtant qu'ils n'ont d'autre choix que de réduire les effectifs, dans un environnement rude pour les banques.

Sur le plan réglementaire, le secteur bancaire doit renforcer ses capitaux propres d'ici à juin 2012, en pleine crise de la dette dans la zone euro et avec plusieurs années d'avance sur le calendrier initial. Il lui faut faire maigrir ses activités les plus coûteuses en fonds propres.

Devant les syndicats, mercredi, Alain Papiasse, patron de la banque d'investissement de BNP Paribas, a précisé que les financements structurés (des financements complexes) réalisés pour le secteur aéronautique et les entreprises exportatrices, en dollars, seraient réduits.

« Nous financerons en priorité les

entreprises sur nos marchés de base: France, Italie, Belgique et Luxembourg, commente un proche de la direction. Nous nous adaptons à des règles nouvelles, dont nous avions prévenu qu'elles nuiraient au financement de l'économie réelle. »

## « On a changé de monde »

Les réductions d'effectifs chez BNP Paribas s'ajoutent à une longue liste de plans sociaux dans le secteur bancaire, en Europe mais aussi aux Etats-Unis et au Japon, également concernés par la nouvelle réglementation et les turbulences sur les marchés.

Selon Thomson Reuters, au 16 novembre, 120 000 suppressions de postes ont déjà été annoncées dans le monde, dont 30 000 chez le géant sino-britannique HSBC (295 995 salariés), 30 000 chez Bank of America Merrill Lynch (287 839 salariés), 15 000

chez le britannique Lloyds, 3 500 au Credit Suisse et autant chez UBS. En France, outre BNP Paribas, seule la Société générale a annoncé des réductions d'effectifs, autour de 500, selon les syndicats.

« On a changé de monde, l'âge d'or de l'industrie bancaire, c'est fini!, avertit Diane Segalen, du cabinet de conseil Segalen & Associés. Les banques évoluent dans un univers plus contrôlé et contraint. Elles vont céder des actifs, supprimer des emplois et aller vers des modèles d'activités plus purs, recentrés sur les métiers qu'elles maîtrisent. »

D'accord sur le constat, Thierry Carlier-Lacour, directeur associé du cabinet de recrutement Humblot Grant Alexander, n'exclut pas des scissions dans les grands établissements, troquant le statut de banques universelles qui exercent tous les métiers pour celui de banques commerciales. ■

ANNE MICHEL

# Le e-commerce accroît son offre pour mieux fêter Noël

Les enseignes sur Internet se veulent plus généralistes, certaines ouvrent des magasins

Quelque 80 % des internautes prépareront leurs achats de Noël sur Internet, et 64 % feront leurs cadeaux sur la Toile, selon une enquête de la Fédération du e-commerce et de la vente à distance (Fevad) réalisée par Médiamétrie et publiée jeudi 17 novembre. Pour certains, il s'agira même de leur premier achat électronique.

Au troisième trimestre, selon la Fevad, 30,4 millions de consommateurs ont acheté sur Internet, soit 12 % de plus qu'il y a un an. Quant aux ventes sur la Toile, elles ont progressé de 23 % par rapport à la même période de 2010.

Sur l'année, la Fédération table sur un chiffre d'affaires de 37 milliards d'euros pour le commerce électronique, dont 7,4 milliards d'euros pour Noël.

Le côté pratique, le confort d'acheter en restant chez soi quelle que soit l'heure, l'absence de cohue continuent d'attirer les consommateurs sur le Net. En temps de crise, s'ajoute l'argument des prix, avec une comparaison des offres facilitée à un moment où le pouvoir d'achat des ménages se réduit.

Les ventes de Noël sur Internet ont débuté la semaine dernière, au moment où les e-commerçants ont installé leurs boutiques de Noël. Le mouvement s'accélère en général à partir du 15 novembre pour culminer à la mi-décembre. Une période d'un mois où, chez PriceMinister, les ventes sont deux fois supérieures à celles de septembre, pourtant un temps fort de la rentrée scolaire.

Chez Pixmania, on prévoit que le jeudi 15 décembre sera la plus grosse journée. Ce jour-là, quelque 100 000 commandes devraient être passées qui permettront de recevoir les produits le lundi avant Noël. En 2010, l'entreprise avait ainsi enregistré 85 000 ordres le 17 décembre.

« En général, les particuliers achètent pour les autres, surtout les enfants, en premier. Nous avons déjà commencé à enregistrer des commandes de jouets, les parents s'assurant que les biens sont disponibles et qu'ils seront livrés à temps », constate Ulrich Jerome, directeur exécutif chez Pixmania. L'essor du commerce par Internet repose certes sur une demande croissante des consommateurs, mais il est aussi assis sur l'extension de l'offre proposée par les e-marchands.

Pour attirer plus de consommateurs, les groupes de e-commerce, autrefois très spécialisés, ont développé leur côté généraliste en élargissant leurs gammes de produits. Pixmania, connu jusqu'en 2004 pour ses biens high-tech, est devenu multispecialiste, proposant à la

vente les mêmes choix qu'une grande surface (jouet, électroménager, puériculture, mode...). « C'est par le produit que l'on fait venir le client, indique M. Jerome. Plus on accélère le déploiement des gammes, plus on génère de trafic. » Il y a trois ans et demi, 80 % de la clientèle de Pixmania était masculine. Aujourd'hui, c'est presque la parité entre hommes et femmes.

Aussi, Pixmania n'écarte pas l'idée de développer une plateforme de vente entre particuliers, jugeant que certains produits neufs restent chers, comme les articles de puériculture.

De la même manière, PriceMinister, initialement spécialisé sur les biens culturels d'occasion, a accéléré sa diversification depuis son rachat en juin 2010 par le groupe nippon Rakuten. « Nous mettons

## La conquête de nouveaux clients passe, pour les commerçants en ligne, par la diversification

L'accent sur les produits neufs et plus diversifiés, raconte Olivier Mathiot, cofondateur et directeur du marketing de PriceMinister. Et si jusqu'à présent 60 % de nos revenus proviennent de la revente de produits par les particuliers et 40 % par les professionnels, on met l'accent sur les vendeurs professionnels, qui généreront une grande partie de la croissance du e-commerce. L'idée étant de créer un « mall », un centre commercial à l'américaine sur Internet.

Rueducommerce, aussi, à l'origine distributeur en ligne de produits high-tech, s'est diversifié en lançant il y a quatre ans une galerie marchande.

Certains groupes de commerce en ligne misent aussi sur la carte du développement dit « multicanal » en développant une présence physique. Pixmania, dont le premier magasin, ouvert en 2002, n'était qu'un point de retrait, en compte aujourd'hui neuf en France (dix-huit en Europe). Le groupe les transforme au fur et à mesure en points de vente traditionnels complétés par des bornes d'achats.

Fin octobre, la société foncière Altarea-Cogedim, spécialisée dans la gestion de centres commerciaux et la promotion immobilière, a pris le contrôle de Rueducommerce. Tandis que Cdiscount, filiale du groupe de distribution Casino, teste actuellement un magasin physique à Paris. ■

CÉCILE PRUDHOMME

# High performance. Delivered.\*

Repousser les limites du possible. Nous explorons de nouvelles voies, nous vous apportons une vision stratégique et des compétences opérationnelles pour vous aider à réaliser vos projets et obtenir des résultats tangibles. C'est ainsi que nous créons de la valeur pour les entreprises les plus performantes du monde.

High performance. Delivered.\*

conseil | technologies | externalisation

# accenture

## Crise de l'euro La Finande veut donner davantage de pouvoir aux pays notés « AAA »

Le ministre finlandais des affaires européennes, Alexander Stubb, estime, dans le Financial Times du jeudi 17 novembre, que les pays de la zone euro notés triple A, dont la Finlande, devraient davantage coordonner la politique économique du bloc monétaire. – (Reuters.)

## Jean-Claude Juncker rappelle que l'Allemagne a aussi un fort endettement

« En Allemagne, on fait souvent comme si le pays n'avait aucun problème, [mais] le niveau de la dette allemande est inquiétant », indique Jean-Claude Juncker au journal allemand Bonner General-Anzeiger du jeudi 17 novembre. Le chef de file des ministres des finances de la zone euro rappelle que la dette allemande est supérieure à celle de l'Espagne et qualifie de « gênant » le débat allemand sur l'avenir de l'euro.

## La contagion de la crise en Europe augmente les risques de choc pour les banques de Wall Street

Les banques américaines pourraient souffrir de la crise de la zone euro, selon l'agence Fitch, dans une étude publiée mercredi 16 novembre. Elles ont baissé leur exposition aux pays les plus fragiles mais restent exposées aux gros pays comme la France. Fin juin, les cinq principales banques américaines avaient 188 milliards de dollars (139,4 milliards d'euros) d'exposition à la France, dont 114 milliards aux banques françaises. – (AFP)

# L'Union européenne contre la démocratie ?

Avec l'épisode du référendum grec, la crise de la dette révèle le déficit démocratique des institutions de l'UE. Comment éviter le danger d'un court-circuit des démocraties ? Peut-on sortir l'Europe de l'emprise des marchés ?

## Un délitement politique Réinventons l'idéal européen

Yves Charles Zarka

Philosophe, professeur à la Sorbonne, université Paris-Descartes, auteur de « Repenser la démocratie » (Armand Colin, 2010)

Nous vivons un moment décisif dans l'histoire de l'Europe, celui dans lequel le projet d'une Union est mis en péril et risque de sombrer dans une dislocation périlleuse pour les Etats, c'est-à-dire les peuples qui la composent. Ce qui frappe face à ce péril, c'est l'incapacité des dirigeants politiques à comprendre ce qui se passe. Depuis le début de la crise de l'euro, les décisions qui ont été prises, sans consultation des peuples, donc par crainte de la démocratie, sont à courte vue et aveugles à la réalité de leurs effets. La manière dont la Grèce a été, sinon abandonnée à la voracité des marchés financiers, du moins humiliée et piétinée, est accablante.

Après la Grèce, il en sera de même pour d'autres : l'Irlande, le Portugal, l'Espagne ou l'Italie. La France, déjà sous la surveillance des agences de notation, n'est pas loin de ce peloton des Etats dépensiers qu'il faut dans cette logique « sanctionner ». La solution unique à la crise qui consiste à soumettre les populations à une austerité grandissante produit l'effet inverse de celui attendu : la récession, l'accroissement du chômage, la diminution des recettes fiscales, mais aussi la perte de confiance des populations envers leurs dirigeants, l'apparition de mouvements de résistance contre la destruction de l'emploi, la dureté de la vie, l'incapacité à faire face aux dépenses les plus indispensables, sans parler de la dégradation du niveau de vie, la régression sociale, la précarité. Ce n'est pas seulement l'Union européenne qui est en péril, mais aussi la civilisation dont elle est porteuse.

Nous voyons tous les jours l'UE donner le spectacle affligeant de son incapacité à se déterminer et à se vouloir comme telle, qui n'est que la traduction de l'incertitude et de l'incompréhension de ses dirigeants, soucieux de ne pas déplaire à leur population, qu'ils ne consultent pourtant pas. Il y a là une crainte de la démocratie qui est la matrice de tous les populismes. Si les gouvernants ne comprennent pas ce qui se passe, c'est parce qu'ils croient encore que le marché est un principe d'autorégulation et de vérité. La culpabilisation des peuples et des Etats en est le résultat. Or, il ne s'agit pas d'un phénomène objectif ou d'une loi, mais d'une simple croyance. On le sait, la croyance joue un rôle décisif en économie. Cette disposition subjective est l'une des sources des maux qui accablent l'UE.

Pourquoi les Etats qui ont sauvé les banques, et devaient le faire, ne se sont-ils pas donné les moyens de contrôler le fonctionnement et les choix de celles-ci ? Pourquoi des mesures drastiques, institutionnelles et financières ne sont-elles pas prises pour arracher les Etats à l'évaluation de trois agences de notation dont on sait le peu de crédibilité, puisqu'elles ont noté AAA les produits subprimés jusqu'au moment de la catastrophe de 2008 ?

Pourquoi laisser les marchés financiers accroître leur emprise sur les Etats par l'augmentation des dettes dites « souveraines » mais dont la caractéristique est d'être plutôt des dettes de servitude ? Parce que les dirigeants des Etats continuent à croire aux vertus d'autorégulation et d'information du marché. Il était possible d'éviter le péril où nous sommes. Est-il possible d'en sortir ? A cette question, la réponse peut être positive, mais à la condition que la politique sorte de l'état de servilité et de délitement dans lequel il s'est mis et qui comporte trois aspects.

1 - Au niveau de l'Etat, nous assistons à la

destruction du domaine public et à la généralisation du modèle privé de l'entreprise, considéré comme le paradigme de l'efficacité. L'Etat entrepreneurial est un Etat qui n'est pour ainsi dire plus politique. Il est gestionnaire, puisqu'il conçoit tout en termes de gestion, y compris lui-même. Il ne sait plus distinguer la spécificité des ordres, des institutions et des finalités. Comment l'Etat, qui se pense comme une entreprise, pourrait-il échapper à la logique des marchés ? Le résultat direct tient à ce que le pouvoir est dans les mains du marché. Là où la démocratie régresse, la dictature antipolitique des marchés s'accroît.

2 - Au niveau de la société civile, on assiste à l'érosion de tout ce qui est commun : remise en cause des mobilisations collectives, isolement par mise en concurrence des individus dans le travail, qu'il concerne le secteur de la production, de la santé, de l'éducation ou autres. La société des individus devient une juxtaposition de solitudes. La violence et l'insécurité relèvent de cette extension de l'isolement et de l'indifférence ou de la crainte des autres.

3 - Au niveau anthropologique, l'individu replié sur lui-même est plus manipulable, parce que plus dépendant des pouvoirs qui l'encadrent. Les individus ainsi isolés donnent prise aux extrémismes politiques.

**Ce n'est pas seulement l'Union européenne qui est en péril, mais aussi la civilisation dont elle est porteuse**

Ce triple caractère du délitement politique explique la dégradation de la démocratie qui affecte le régime, la société et l'homme démocratique lui-même. Comment des Etats dont la démocratie se dégrade pourraient-ils former une UE démocratique ? C'est pourtant bien de cela qu'il s'agit, et c'est la question que pose le philosophe Jürgen Habermas.

Il se pourrait bien que la vision constitutionnelle de la formation d'une volonté politique non étatique de l'UE soit en mesure de redonner vigueur à l'idée démocratique, en obligeant les dirigeants européens à penser autrement leurs rôles. Jürgen Habermas pense la constitution politique autour de cinq thèmes :

- l'idée qu'une union politique de l'Europe ne peut se faire non seulement sans une harmonisation des économies, mais aussi sans une homogénéité des conditions de vie ;

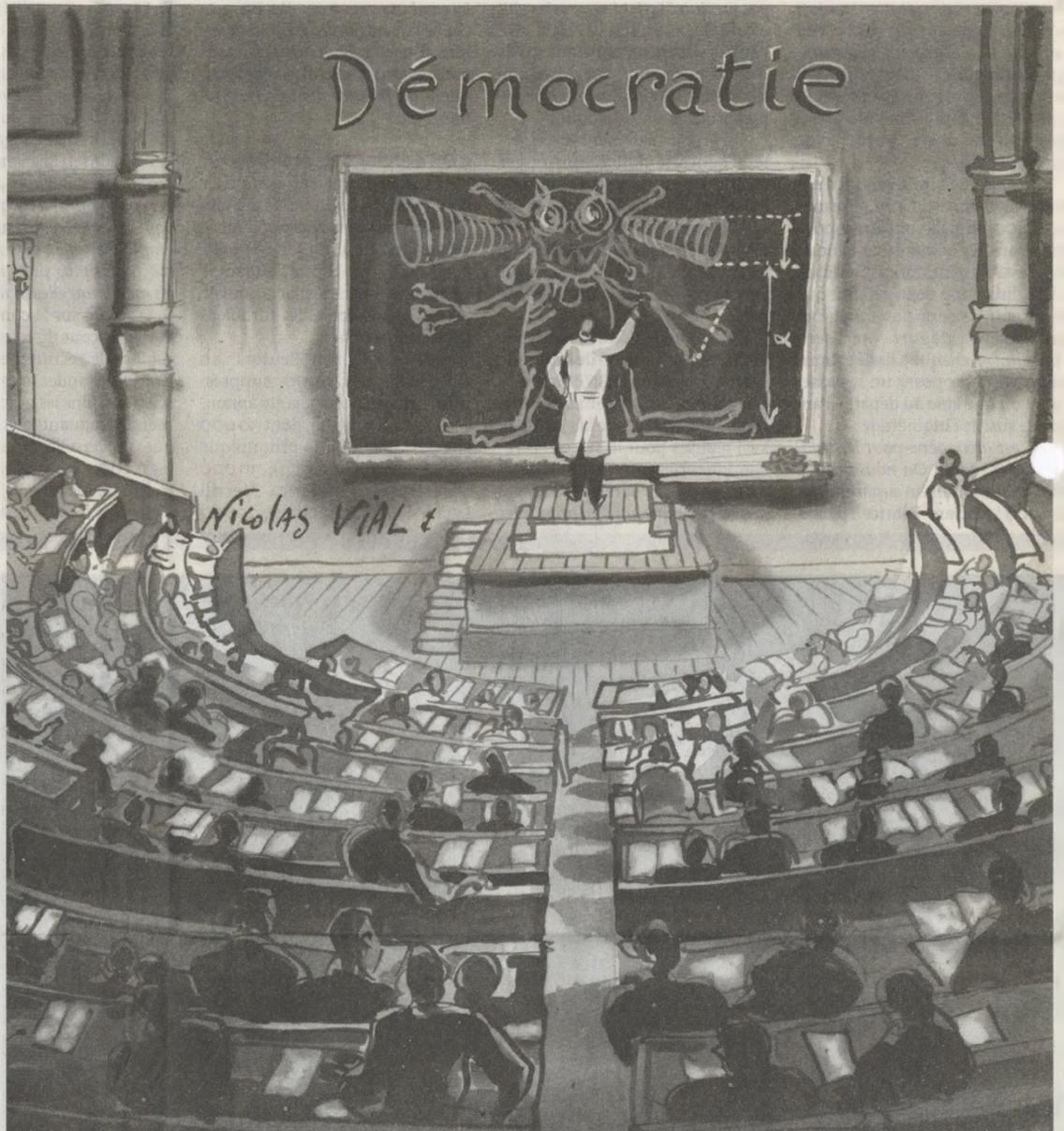
- l'idée que l'UE doit être une entité politique, mais non étatique. Autrement dit elle ne saurait avoir les prérogatives des Etats touchant l'usage de la violence, l'application de la justice, la protection des libertés. Mais il y aurait pourtant subordination des droits nationaux au droit supranational ;

- le partage de souveraineté ne doit pas être pensé comme un partage entre Etats membres mais entre les peuples européens. Les individus jouant un rôle constituant à deux niveaux dans le cadre des Etats et dans celui de l'Union. Ce qui serait déterminé dans l'UE, en vertu d'une volonté démocratique commune, ne leur reviendrait donc pas comme un diktat d'une instance extérieure ;

- l'égalité des droits des peuples et des citoyens européens doit se traduire au niveau institutionnel par une stricte égalité du Parlement et du Conseil européens, devant lesquels la Commission serait responsable ;

- l'exercice de la citoyenneté européenne rendrait possible une solidarité des citoyens de l'Union.

Il se pourrait bien que la relance de l'idée d'une Europe politique et du projet constitutionnel qui lui serait lié soit la voie par laquelle l'idée démocratique retrouverait son sens. ■



## Oser la croissance pour relancer l'Europe Le projet politique positif qui va s'imposer

Jean-Marie Guéhenno

Membre du European Council on Foreign Relations, ancien secrétaire général adjoint des Nations unies

Abandon du référendum et nomination d'un banquier central comme premier ministre en Grèce, nomination d'un professeur d'économie comme premier ministre en Italie : confrontée à la pression des marchés, l'Europe colmate les brèches et s'efforce de mettre la politique entre parenthèses.

Elle n'a pour le moment pas le choix. Mais cette mise entre parenthèses ne peut être que très provisoire. La politique va revenir, parce que l'assainissement accéléré des finances publiques nationales des Etats malades, si nécessaire qu'il soit, débouche sur la récession, le chômage, et finalement une nouvelle crise de la dette - dont le poids deviendra vite insupportable en l'absence de croissance - s'il n'est pas accompagné d'un plan de relance européen. Demain, les chômeurs et les banquiers seront d'accord pour demander plus de croissance.

C'est le rendez-vous politique que l'Europe ne doit pas manquer. Mais beaucoup de leaders politiques en ont peur, parce que, depuis sa création, le projet européen a été le plus souvent conduit loin des peuples, et il n'existe pas aujourd'hui d'argumentaire européen convaincant. Depuis la fin de la

guerre froide, l'argumentaire européen a été défensif, qu'il s'agisse de répondre à la crainte qu'inspirait à certains une Allemagne réunifiée, ou à la crainte allemande de devenir le banquier d'une Europe irresponsable et dispendieuse.

Le projet européen ne se bâtira pas sur une combinaison de craintes contradictoires. L'Europe doit être un projet positif, qui répond à une ambition et à des espoirs partagés. La gravité même de la crise économique est à cet égard une opportunité, même si aujourd'hui l'opposition paraît absolue entre les sacrifices que vont devoir faire les peuples des pays débiteurs et la situation confortable des pays créanciers.

Cette opposition ne va pas durer : la Commission européenne annonce une croissance anémique pour l'ensemble de l'Union. L'UE absorbe 60% des exportations allemandes, et le solde, dont la plus grande part va vers les Etats-Unis et les pays émergents, dépend indirectement de la prospérité européenne : déjà, les importations européennes diminuent, entraînant un ralentissement de la croissance dans les marchés des grands exportateurs européens.

### L'euro, carcan ou bien commun ?

Une spirale de récession s'amorce. La solidarité européenne, hier présentée comme une exigence politique, sera demain une nécessité économique, parce que aucune nation européenne, si prospère soit-elle, ne se sauvera toute seule.

Le rendez-vous politique de l'Europe est là : l'euro sera-t-il le carcan qui empêche une relance, ou le bien commun qui imposera une coordination des politiques fiscales nationales avec une politique européenne de relance ?

Pour le moment, on discute presque uniquement des arrangements qui permettent d'apurer le passé. Cette discussion est un préalable indispensable, mais elle place les institutions européennes dans le rôle impopulaire de syndic de faillite. Demain, il faudra construire les fondations d'un vrai redémarrage et lutter contre la récession : c'est l'occasion pour l'Union européenne de cesser d'être perçue comme le père Fouettard qui sanctionne, pour redevenir une source d'espoir pour des peuples inquiets. Bien sûr, les situations diffèrent profondément d'un pays à l'autre, et chaque nation européenne devra prendre ses responsabilités propres. Mais ces réponses nationales devront être complétées par un ambitieux programme de relance géré au niveau européen.

L'Allemagne n'est probablement pas encore prête pour un tel saut qualitatif. Mais la détérioration probable de la conjoncture économique européenne va la faire évoluer, pour peu qu'une condition essentielle soit remplie : le renforcement des institutions européennes chargées de gérer une telle relance, et le renforcement de leur contrôle démocratique.

Si cette condition, qui supposera des concessions de la part de pays comme la France, est remplie, beaucoup d'options s'ouvriront, y compris l'émission de bons du Trésor européen, garantis par des recettes propres. Il ne s'agit plus seulement alors de boucher les trous de la gestion passée, mais de construire la prospérité et les emplois de demain. Et ce, dans une Europe solidaire qui ose la croissance, mais où la vigilance d'institutions européennes démocratiques libère de la vigilance des agences de notation. ■

- Η Δημοκρατία αλωεται. Είναι μια διαρκής υποκλιση όδους.  
- Τα σχέδια της δημοκρατίας κρένουν με προσεκτικό οδοδ  
- Το δημοφιλίωμα - αλωει.  
- Ρωσισμο-βούρνο. Λαδιόσου αλω' του φυγοφύρου.  
- Η αριστοκρατία διασώωνται η δημοκρατία η επαροφία είναι προσωπία και κοροναυαία για επροπία  
Αναίσι δημοφιλίωμα αλω' Γ. Π. Καγιτινιτιοι

# « Le joli mot de "gouvernance" n'est qu'un euphémisme pour désigner une forme dure de domination politique »

## Repères

**Chronologie**  
**27 octobre 2011**: réunis à Bruxelles, les dirigeants des Etats membres de la zone euro se mettent d'accord sur un plan d'aide financière européen pour résoudre le problème de la dette grecque.  
**31 octobre**: Georges Papandréou crée la stupeur en annonçant la tenue, en janvier 2012, d'un référendum à l'occasion duquel les Grecs devront approuver ou rejeter le plan d'aide.  
**4 novembre**: le ministre grec des finances, Evangelos Venizélos, annonce l'annulation du projet de référendum.

## Jürgen Habermas

Philosophe, auteur d'« *Après l'Etat-nation* » (Fayard, 2000) et « *Sur l'Europe* » (Bayard, 2006)

Daps une tribune (*Le Monde* du 26 octobre), Jürgen Habermas avait alerté l'opinion sur les risques que prenait l'Union européenne (UE) à s'engager dans une voie « postdémocratique » pour régler la question des dettes des pays de la zone euro. Dans un entretien exclusif, il revient sur la crise de légitimité démocratique de l'UE et les moyens de la résorber.

**Pourquoi redoutez-vous qu'Angela Merkel et Nicolas Sarkozy n'aient signé, le 7 octobre, un compromis au détriment de la légitimité démocratique ?**

On vient de le voir à Cannes, les menaces qui pèsent sur l'euro contraignent Angela Merkel et Nicolas Sarkozy, qu'ils le veuillent ou non, à œuvrer ensemble. M<sup>me</sup> Merkel, elle-même, a fini par se rendre compte que l'union monétaire européenne ne disposait pas d'un contrôle supranational à sa mesure. Une politique commune doit permettre une meilleure coordination et, dans le même temps, contribuer à surmonter les déséquilibres qui s'installent entre des économies nationales qui, emportées par leur propre dérive, tendent à s'éloigner les unes des autres.

M<sup>me</sup> Merkel et M. Sarkozy n'ont jusqu'ici exprimé sur l'avenir de l'Union que des

idées bien vagues, qui de surcroît ne coïncident guère. Mais, du moins, vont-ils dans le sens d'une collaboration intergouvernementale renforcée. Le Conseil européen doit s'employer à la mettre en place. C'est un changement en apparence minimal, qui ménage les gouvernements nationaux. Le problème est que cela devrait se traduire par une perte progressive de contrôle des Parlements nationaux sur les lois de finances. Il y a donc là quelque chose d'insidieux, car cette réforme asphyxierait petit à petit le poumon de la démocratie à l'échelle nationale, sans que cette perte soit compensée au niveau européen.

**Après l'annonce du retrait du référendum grec, craignez-vous encore plus que l'Europe n'entre dans une ère post-démocratique ?**

J'ai trouvé intéressant l'instant d'effroi produit au sein de l'élite politique par l'annonce du référendum grec. Car la crainte réveillée brutalement par la décision soudaine de Georges Papandréou fut celle de voir un peuple, auquel on avait imposé une cure problématique, entrer en résistance.

C'est en effet une cure doublement problématique ; elle l'est du point de vue économique – le programme d'épargne sans l'impulsion publique d'un programme d'investissement étrangle l'économie grecque ; et elle l'est aussi du point de vue politique – le droit de contrôle de la « troïka » (Commission, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international) entraîne, depuis un certain temps déjà, une perte de souveraineté qui change la donne constitutionnelle, et sur laquelle le peuple n'a pas été consulté. Alors, certes, la Grèce est un cas particulier. Mais ce proces-

sus pourrait bien être porteur des prodromes d'un passage d'une Europe de gouvernement à une Europe de la gouvernance. Or le joli mot de « gouvernance » n'est qu'un euphémisme pour désigner une forme dure de domination politique, qui ne repose que sur le fondement faiblement légitimé des traités internationaux.

Ne tirons cependant pas de cette analyse de fausses conclusions, comme y sont enclins certains de mes amis français, qui professent un nationalisme républicain de gauche. Une seule chose compte pour des Etats nationaux, plutôt petits, tels que les nôtres en Europe : la « démocratie d'un seul pays » n'est plus à même de se défendre contre les injonctions d'un capitalisme forcené, qui franchissent, elles, les frontières nationales.

**Quelles solutions politiques se présentent à l'Union européenne pour sortir de la crise économique et financière ?**

Je ne suis pas économiste, et peut-être les économistes eux-mêmes ne savent-ils pas précisément comment maîtriser à court terme la « crise fiscale ». Nous avons quand même fait un pas vers une union de transfert, et il faudrait, par conséquent, que l'Allemagne cesse de regimber pour apporter les garanties nécessaires afin, comme on dit, « d'apaiser les marchés financiers ».

Mais, même avec cet « apaisement », nous n'aurons pas encore gagné grand-chose. Nous ne pourrions pas réguler les marchés financiers tant que le déséquilibre néolibéral entre la politique et les marchés n'aura pas été éliminé. Et puisque la globalisation économique, voulue par les politiques, est irréversible, nous devons regagner des latitudes d'action au niveau supra-

national, sans pour autant sacrifier la démocratie. Un premier pas serait le réaménagement de l'UE, en commençant bien sûr par celui de l'union monétaire, dont il faudrait faire une union supranationale dotée de compétences élargies, mais qui satisfasse aux critères démocratiques de légitimation.

**Les dirigeants européens ont-ils peur de la démocratie ?**

Ils ont peur de ne pas obtenir de majorité ou de perdre le pouvoir. En temps normal, c'est d'ailleurs surtout un rôle que la démocratie assigne aux partis. Ce que nous avons plutôt à craindre, pour notre part, c'est que nos hommes et nos femmes politiques sont incapables de reconnaître le caractère exceptionnel de la situation et de saisir la chance qui réside dans la crise.

Pour une fois, une ruse de la raison économique fait que, dans nos sphères publiques respectives, les craintes sur l'avenir de l'Europe sont devenues le thème de discussion numéro un. Peut-être l'heure de naissance de la sphère publique européenne a-t-elle donc enfin sonné. Les directions politiques devraient donc se montrer capables de perspectives ouvertes sur une réorganisation de l'Europe – et avoir le courage de nager, au besoin, à contre-courant, plutôt que de courir les sondages en quête d'une majorité. Et ils le devraient d'autant plus que, y compris dans les pays du noyau dur européen, la résistance des populistes de droite à un approfondissement de la coopération européenne ne sera pas surmontée sans de solides controverses. ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR NICOLAS TRUONG**  
Traduction de l'allemand par Christian Bouchindhomme

## La crainte des peuples est parfois justifiée

## Une Europe antisociale Les pièges du traité de 2004

### Pascal Perrineau

Professeur à Sciences Po, directeur du Cevipof

Jürgen Habermas décrit l'avenir de la construction européenne comme écartelé entre, d'un côté, une tentation « post-démocratique » où le Conseil européen impose une domination intergouvernementale à la place du fédéralisme exécutif prévu dans le traité de Lisbonne et, de l'autre, une voie démocratique qui renforcerait le fédéralisme.

Or, le premier processus, de type intergouvernemental, plutôt que de s'opposer au second, de type fédéraliste, n'est-il pas un moyen de le faire progresser ? Dans la négociation intergouvernementale entre Angela Merkel et Nicolas Sarkozy dont on vient de voir les résultats en termes de mesures prises pour endiguer les effets de la crise économique et financière, ne sont-ce pas des instruments de gouvernance et d'union politique à dimension fédérale qui sont en train de se mettre en œuvre en Europe ? Quand on opère un retour sur le lent cheminement de construction européenne, le processus dont parle M. Habermas n'a-t-il pas été initié et porté par une démarche où les élites politiques et économiques ont conçu un projet, l'ont élaboré, l'ont acté pour ensuite enclencher sa démocratisation ?

M. Habermas parle d'une « crainte des élites politiques de transformer le projet européen jusque-là pratiqué derrière des portes closes, en un combat d'opinion ». Cette crainte n'est-elle pas en partie justifiée, lorsque l'on constate que la question européenne, quand elle tombe dans le débat public, ou bien est détournée à des fins d'affrontement interne, ou bien permet aux nationalismes en tous genres, qu'ils soient à dominante économique ou culturelle, de resurgir et de fusionner en un commun rejet de l'Europe et du projet fédéral ? Les référendums hollandais et français de 2005 sur l'approbation du traité constitutionnel européen sont à cet égard révélateurs.

Par ailleurs, comment éclairer cet apparent paradoxe qui est que l'opinion, mesurée par l'instrument de sondage européen qu'est l'Eurobaromètre, paraît avoir été plutôt européenne et europhile quand

l'Europe était une histoire d'élites, et plutôt eurosceptique quand l'Europe est devenue une histoire des peuples ?

Pendant longtemps, des années 1950 aux années 1980, la question européenne a fait l'objet d'un véritable « consensus permissif ». L'Europe correspondait à une aspiration profonde, large mais peu mobilisatrice et la construction européenne s'est développée ainsi, pendant presque quarante ans, dans une « ambiance europhile » propice à son affermissement. La France a longtemps été alors dans le peloton de tête de l'europhilie.

En 1992, la fracture du débat autour du référendum sur le traité de Maastricht a provoqué un clivage sur la question européenne. Ce traité, qui instituait une citoyenneté européenne, renforçait les pouvoirs du Parlement européen, mettait en place une politique étrangère et de sécurité commune et, surtout, lançait l'Union économique et monétaire, a été la véritable « entrée en politique » de la question européenne.

### Nos concitoyens paraissent utiliser l'Europe comme un écran noir sur lequel ils projettent leurs inquiétudes

Les premiers signes d'une érosion durable et régulière se sont alors fait sentir. Un retour éphémère de la confiance européenne sera sensible à l'automne 2004 ou encore fin 2007 dans le contexte général de retour de la confiance politique. Mais ces sursauts passagers ne changeront rien à la perception que l'UE n'est pas un rempart efficace contre de graves crises sanitaires (la vache folle au début des années 1990), contre le retour de la guerre sur le théâtre européen (conflits dans l'ex-Yougoslavie de 1992 à 1995, guerre du Kosovo en 1999), ou encore contre la succession des crises économiques et financières. Dès le printemps 2008, la rechute est brutale.

La France est, avec la Grèce, le pays européen où la chute de confiance est la plus sévère. Seuls 44 % des Français voient l'appartenance de leur pays à l'UE comme une bonne chose (Eurobaromètre n° 73, février 2011), la moyenne européenne étant de 49 %. Sur les vingt-sept pays européens, la France n'est plus, au printemps,

qu'à la 20<sup>e</sup> place sur l'échelle de l'europhilie. On est loin des années 1970 où la France était toujours dans le trio de tête, et même des années 1980 et 1990 où l'Hexagone figurait dans la moyenne européenne.

La crise économique et financière imprègne toutes les perceptions et la marque du sceau d'un pessimisme certain, qui semble battre des records dans le cas français. Nombre de nos concitoyens paraissent utiliser l'Europe comme un écran noir sur lequel ils projettent leurs inquiétudes économiques, sociales et identitaires. Particulièrement en France, l'Europe d'instance de projection positive des rêves de paix et de croissance dans les trois décennies qui suivirent le traité de Rome (1957) est peu à peu devenue, pour certains, le « bouc émissaire » des difficultés nationales. A droite comme à gauche, et surtout à l'extrême des deux camps, de nombreuses forces politiques en ont fait une arme politique. L'Europe figure maintenant dans l'arsenal des « figures du mal » : mal bureaucratique, mal néolibéral, mal cosmopolite, mal interventionniste...

Un vrai combat politique partage le pays en profondeur. Il s'est exprimé avec force en 2005 lors du référendum sur le traité établissant une Constitution pour l'Europe puis, sur un mode davantage mineur, en juin 2009 lors des élections au Parlement européen. On le retrouvera à l'œuvre dans la campagne de la présidentielle de 2012 aussi bien à gauche qu'à droite autour de multiples enjeux dont il faudra bien débattre, comme les controverses sur le maintien de l'euro ou la mise en place d'une véritable gouvernance économique européenne.

De toute évidence, l'entrée de dix pays dans l'Union en 2004 et la perspective de l'élargissement à de nouveaux pays, avec les craintes de délocalisations et de mouvements d'immigration générateurs de chômage dans une Europe où la reprise économique se fait attendre, ne sont pas étrangers à l'évolution de l'opinion vers plus d'euroscepticisme.

La difficulté ou la mauvaise volonté des Etats mais aussi des forces politiques même pro-européennes à mettre l'Europe au cœur du débat public, à informer et à organiser de vastes confrontations sur les grands enjeux (Constitution, élargissement, identité de l'Europe...) laisse la place au vote protestataire et ouvre des perspectives à des populismes très chargés d'europhobie, qui trouvent dans les institutions européennes le « bouc émissaire » idéal de tous les maux nationaux. ■

### Gérard Raulet

Philosophe, germaniste et traducteur

L'aggravation constante du déficit des Etats européens est due à la conception initiale de l'Europe comme une zone de libre-échange économique. Le traité de 2004 a constitutionnalisé le libéralisme économique, auquel les parties I et II font référence avec une insistante obsessionnelle.

Au lieu de préfigurer un gouvernement économique qui aurait dû acquérir une légitimité démocratique, la Commission a été l'instrument d'une régulation de la dérégulation au service du néolibéralisme. L'art. I-4, le préambule de la partie II, les articles 146, 156, 157 et 314 de la partie III constituent des blancs-seings à une circulation incontrôlée des capitaux et donc à la spéculation. L'article 314, contre lequel l'économiste Maurice Allais avait protesté dans *Le Monde* daté 15-16 mai 2005 sous le titre « Aveuglement », radicalise l'article 131 du traité de Rome en y ajoutant « la suppression progressive des restrictions aux investissements étrangers directs ».

Les marchés financiers se sont substitués à la régulation politique. Or, la façon dont on est en train d'essayer de sortir de ce mauvais vaudeville ne tranche pas dans le vif. On se contente – j'approuve l'analyse de Jürgen Habermas – de « transférer les impératifs des marchés aux budgets nationaux sans aucune légitimation démocratique propre ». La situation n'est pas sans issue, si l'Etat profite de la nécessité de recapitaliser les banques pour les contraindre à affecter leurs profits à un renforcement de leur capital et non au versement de dividendes. C'est aussi la seule façon d'empêcher l'entrée massive de fonds souverains chinois ou moyen-orientaux dans leur capital.

Par contre, il suffit de consulter la partie II du traité pour constater que les questions sociales ne font pas partie des droits fondamentaux (les droits-crédances sont réduits à des « droits d'accès » – à la Sécurité sociale par exemple –, le « droit de travailler » se substitue au droit au travail, qui a sa place, en revanche, dans la Consti-

tution française). Mieux encore : l'article III-210-2 interdit aux Etats membres de prendre des mesures allant dans le sens d'une harmonisation sociale.

Tandis que, pour la théorie des systèmes, il y a crise « lorsque la structure d'un système social affronté à un problème admet moins de possibilités de solutions que le système n'en réclame pour se maintenir », Jürgen Habermas insistait dès 1973 sur l'irréductibilité du social à cette vision fonctionnelle. Elle est, me semble-t-il, au cœur de la crise.

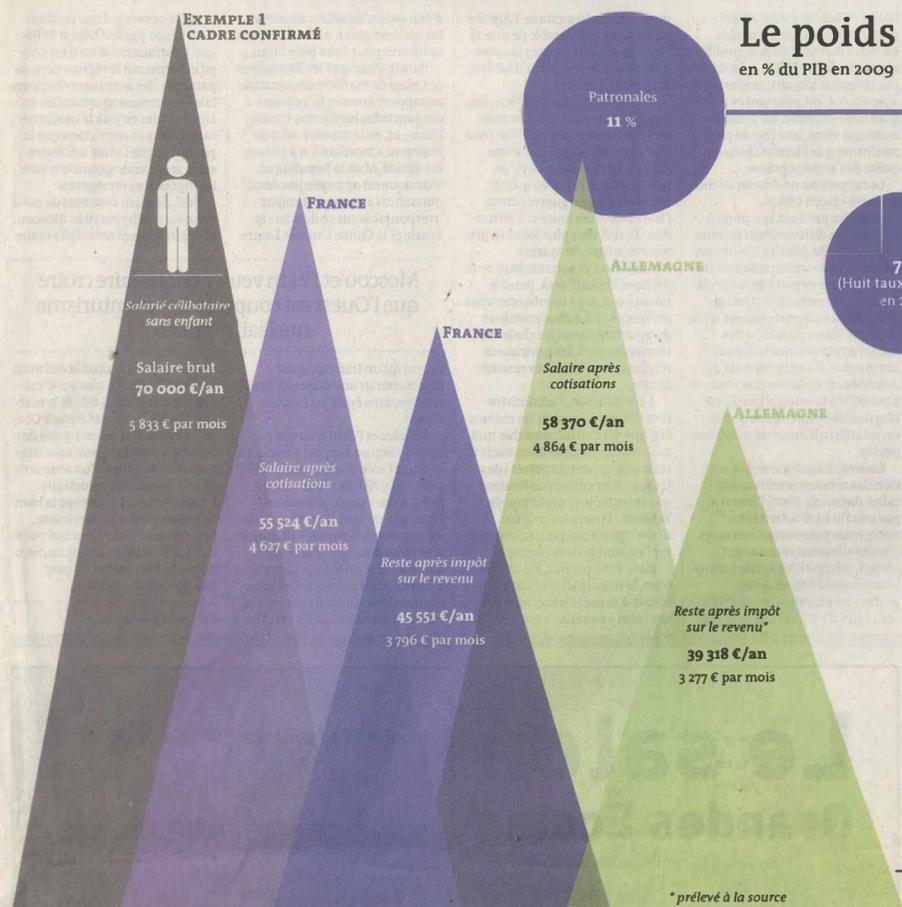
### Perte de confiance

Cette dernière ne constitue pas seulement une crise de rationalité, elle débouche sur une crise de légitimité pour le projet européen tout autant que pour chacun des Etats impliqués. L'histoire de la citoyenneté n'est pas l'histoire de droits civiques désincarnés mais celle d'une reconnaissance à la fois civile, politique et sociale. L'entrée dans le « monde post-politique » n'est pas seulement un événement politique ; c'est un événement social, ou si l'on « préfère » antisocial. L'affaiblissement des dispositifs régulateurs qui encadraient le capitalisme industriel des deux décennies d'après-guerre est la conséquence directe de la fin de ce mode de reproduction du capital.

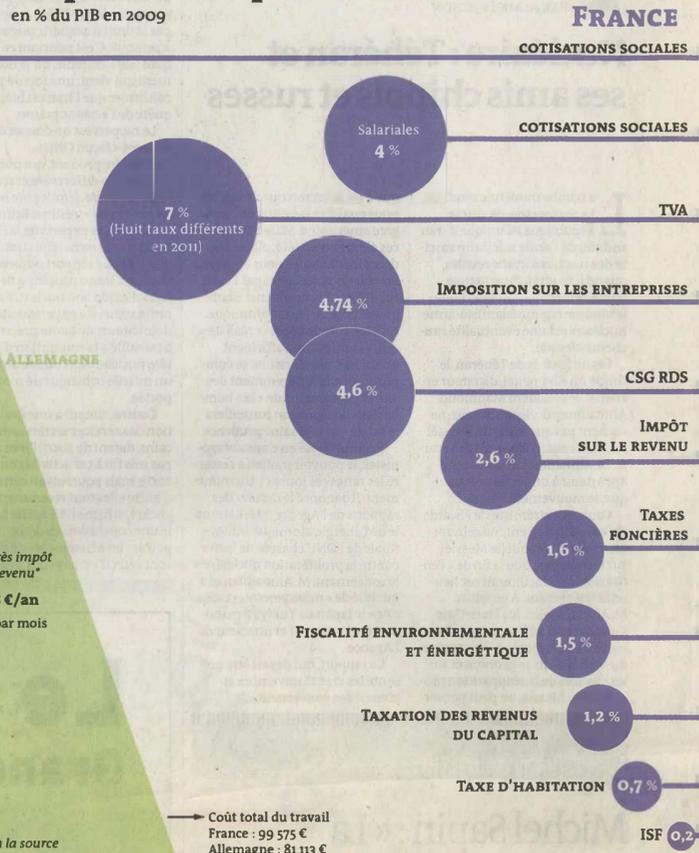
Les problèmes de justice distributive ne doivent pas être conçus comme de vieilles lunes car ils ne s'ajoutent pas à la citoyenneté, ils la fondent. Une convergence des développements économiques et sociaux est pour cette raison la condition sine qua non d'un espace public européen. Et c'est pourquoi le néolibéralisme est par nature incapable de fonder une Europe politique.

La gouvernance économique coercitive que les dirigeants européens sont en train de mettre en œuvre en imposant des mesures d'austérité qui ne seront jamais à la hauteur des déficits à combler va détruire ce qu'il reste d'Etat-providence.

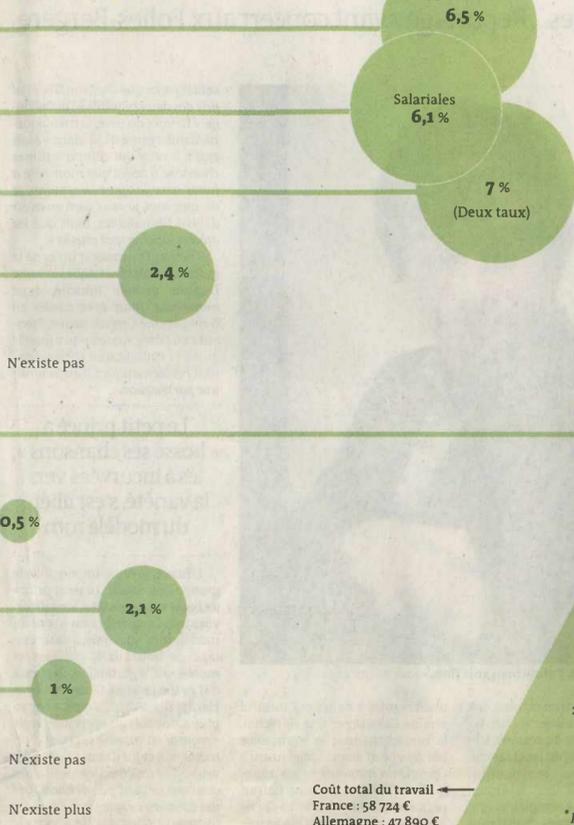
Hélas, tout cela sans pour autant relancer la croissance nécessaire pour que le « plan de sauvetage » ait des chances de réussir. Dans le meilleur des cas, elle sauvera les banques en évitant la perte de confiance dans leurs débiteurs, c'est-à-dire les Etats. Mais elle ne sauvera pas ces derniers d'une crise de légitimité qui s'étend aussi au projet européen. ■



## Le poids des prélèvements en % du PIB en 2009



## ALLEMAGNE

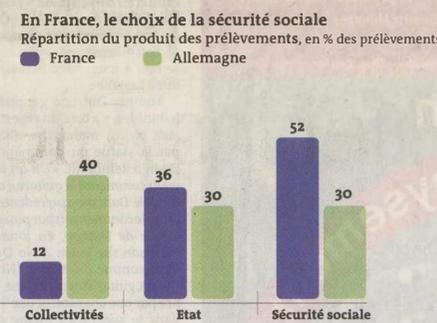
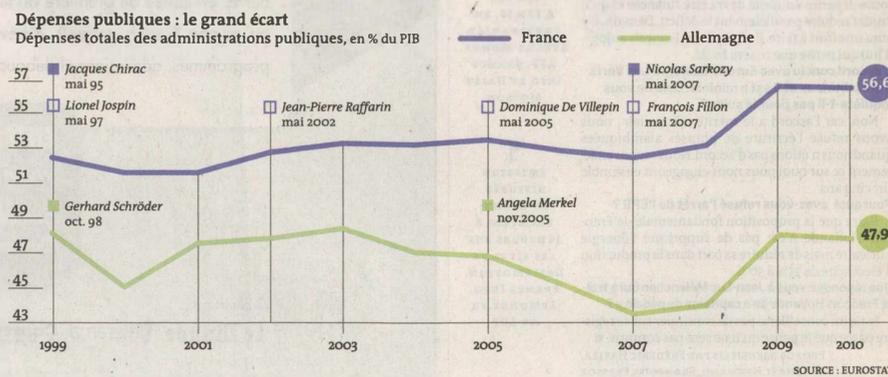
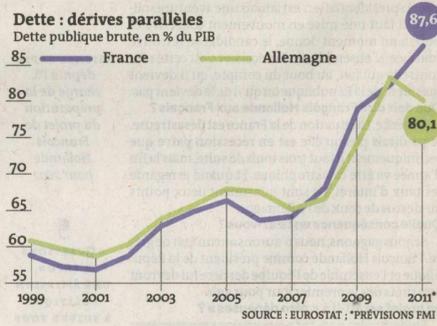


## Cotisation française contre impôt allemand

Selon Eurostat, la masse des impôts, taxes et cotisations atteignait en France, en 2010, 49,5% du produit intérieur brut (PIB), contre 43,6% en Allemagne. La pression des prélèvements obligatoires n'y est donc pas équivalente. Mais, en plus d'une différence de degré, il y a, entre les deux systèmes, une différence d'orientation. Outre l'admirable créativité fiscale hexagonale (on compte désormais huit taux différents de TVA en France), cette divergence se résume par une formule : la préférence française pour la cotisation. Cette opposition est fondamentale, car c'est là que réside l'une des principales explications au différentiel de compétitivité franco-allemand. Le fossé, en termes de coût du travail, qui sépare un Allemand d'un Français payé au même salaire est vertigineux. Mais « l'avantage » allemand ne va pas sans sacrifices en matière de dépense publique et donc d'amortisseur social. À l'inverse, la pression de l'impôt sur le revenu au-delà du Rhin est sans commune mesure avec celle qui s'exerce sur les Français. Une assiette plus large et le grand nombre d'entrepreneurs individuels allemands, imposés sur le revenu plutôt que sur les bénéfices, expliquent ce contraste.

# Impôts, taxes, cotisations... Peut-on copier les Allemands ?

Face à la crise européenne et au fardeau de la dette, l'idée d'une convergence fiscale et sociale franco-allemande fait son chemin. Que signifierait, dans le détail, un tel rapprochement ? La comparaison des deux modèles donne la mesure du fossé à franchir



## Outre-Rhin, le système « privé » des plus riches et la « Sécu » de M. Tout-le-Monde

Pour la retraite, comme pour la maladie, les Allemands doivent choisir entre deux sécurités sociales complètement séparées

Berlin  
Correspondance

L'Allemagne est le premier pays du monde à avoir organisé au niveau national un système d'assurance-maladie et de retraite, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, concédé par le chancelier Bismarck pour tenter d'endiguer la montée du parti SPD naissant. Contrairement à la France, le poids des cotisations sociales est porté de façon égale par le salarié et l'employeur. Historiquement solidaire, le système allemand fait tout de même subsister de fortes inégalités. Devenir un assuré « allemand », quand on vient de France, c'est d'abord déterminer son camp au sein d'un système à deux vitesses. Vous êtes malade ? La première question que vous posera l'assistante médicale avant tout rendez-vous est de savoir si vous êtes *gesetzlich* ou *privat*, autrement dit, si vous faites partie du système légal d'assurance-maladie et invalidité ou si vous souscrivez à une assurance privée. Et, selon la réponse que vous donnez,

vous serez traité par le cabinet de votre médecin ne vous traitera pas de la même façon. Le statut d'assuré privé est réservé par la loi aux salariés disposant d'un haut revenu (en 2011, le plafond est fixé à 44 400 euros par an) ou aux indépendants qui le souhaitent. L'assuré légal bénéficie du statut de base, obligatoire pour tous les salariés qui ne relèvent pas de la catégorie « privé ». Les cotisations s'élèvent pour l'employeur à 7,3% du salaire brut contre 8,2% pour l'employé. La liste des soins remboursables est déterminée par la loi. Un assuré privé est un patient privilégié : il aura en général un rendez-vous dans les deux jours, quel que soit le praticien, quand l'assuré public devra souvent attendre son mal en patience chez de nombreux spécialistes. Côté soins, l'assuré privé se verra proposer, en fonction de sa couverture, une gamme complète de prestations supplémentaires, non remboursées par le système public. Ces prestations sont parfois très utiles, parfois superflues, selon la bonne foi du praticien, qui finance bien mieux son cabinet

### Pas de retour en arrière

Une constante : le forfait de 10 euros prélevé par le cabinet pour toute visite distante d'au moins trois mois de la précédente. A part cela, l'assuré ne débourse rien, tout se passe entre le médecin et la caisse d'assurance-maladie choisie. L'assuré public souhaitant se couvrir pour les autres soins (par exemple dentaires) ou certains soins hospitaliers peut souscrire une assurance complémentaire. Comme dans toute logique d'assurance, l'assuré privé qui n'a pas eu besoin d'aller chez le médecin pendant un an sera remboursé d'une partie de ses primes. L'assuré légal paiera toute sa vie un forfait fixe calculé sur le montant de ses

revenus. L'assuré privé, lui, voit augmenter ses cotisations à mesure qu'il avance en âge. Et si d'aventure elles devenaient insupportables passés 55 ans, il n'aurait pas non plus le droit de revenir dans le système public. C'est la dure logique de la responsabilité individuelle à l'allemande.

La même logique prévaut pour l'assurance-retraite. En Allemagne, coexistent un système public qui organise la retraite par répartition et un système privé par capitalisation. Comme pour l'assurance-maladie et invalidité, un plafond de revenus existe pour passer d'un système à l'autre. Le calcul des cotisations se fait au pourcentage de ce plafond, ce qui implique que les hauts revenus ont l'avantage de voir toute une partie de leur salaire non soumise aux cotisations. Les indépendants sont autorisés à choisir leur système, et même à ne pas cotiser du tout à l'assurance-retraite.

Le taux de cotisation dans le système légal est fixé à 19,9% du salaire brut, divisé à parts égales entre employeur et

employé. Les salariés des grandes sociétés bénéficient souvent par ailleurs d'une retraite complémentaire d'entreprise. Depuis quelques années, le pouvoir encourage par ailleurs les travailleurs à souscrire une assurance-retraite complémentaire garantie par l'Etat, appelée retraite Riester.

L'inquiétude latente des habitants à la pensée de la courbe démographique du pays est réelle. De nombreux Allemands, qui se demandent s'il est bien raisonnable de faire totalement confiance au système, adhèrent à la Fédération des retraités. Ce lobby, l'un des plus puissants d'Allemagne, défend bec et ongles le niveau des pensions. Le système des retraites est déficitaire outre-Rhin d'environ 80 milliards d'euros chaque année, comblés par le contribuable. Ceux qui songent à vieillir en Allemagne seraient bien inspirés d'y réfléchir à deux fois : s'ils sont nés après le 1<sup>er</sup> janvier 1964, il leur faudra, pour bénéficier d'une retraite complète, travailler jusqu'à... 67 ans. ■